

Divorce entre la BNP et la principale banque camerounaise

[Les Echos](#) | Le 06/10/1994

Le contrat d'assistance technique entre la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Cameroun (BICIC), la principale banque commerciale du pays, et la Banque Nationale de Paris (BNP) a été rompu. Jean-Baptiste Bokam, le président du conseil d'administration de la BICIC, a précisé qu'un nouveau contrat d'assistance technique avait été négocié et signé avec un autre groupe français, l'ABED. Le capital de la BICIC, environ 6,5 milliards de francs CFA, est réparti entre le gouvernement camerounais (64 %) et la BNP (36 %).

Cette rupture serait due, selon des sources financières, à la réticence des dirigeants camerounais de la banque d'appliquer des mesures de restructuration proposées par la BNP, qui avait demandé la compression de 30 % des effectifs, la fermeture d'une dizaine d'agences, et le limogeage du directeur général.

La banque française souhaitait également que l'Etat camerounais couvre seul les coûts des opérations de restructuration financière, d'un montant de 30 milliards de francs CFA.

Focus

- [Banque](#)
- [Cameroun](#)

En savoir plus sur http://www.lesechos.fr/06/10/1994/LesEchos/16745-083-ECH_divorce-entre-la-bnp-et-la-principale-banque-camerounaise.htm#2ljZ6EqWSqIX7pVT.99